



## ARRETE

### Fermeture de l'accès public de la Place du Marché

N°AR01\_2020\_0112

Le Maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-2 et suivants, relatifs aux pouvoirs de Police du Maire en vue d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique ;

Vu le décret n°2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Considérant le caractère pathogène et contagieux du virus covid-19 et sa propagation rapide, ainsi que l'absence de traitement préventif disponible à ce jour contre l'infection par le virus covid-19 et la nécessité d'éviter la propagation de la maladie ;

Considérant qu'il convient de renforcer par un dispositif interdisant l'accès aux places publiques ;

## ARRETE

**Article 1 :** L'arrêté municipal n°AR01\_2020\_0111 en date du 23 mars 2020 et portant sur la fermeture de l'accès au public de la place du marché à Chaville, ainsi que l'arrêt du marché aux comestibles, est abrogé.

**Article 2 :** La place du Marché est interdite au public et le marché aux comestibles interrompu ;

### A partir du mardi 24 mars 2020

**Article 2 :** De manière dérogatoire, l'accès aux cabinets médicaux, commerces de première nécessité et aux habitations riveraines, est autorisé.

**Article 3 :** Les services municipaux auront la charge d'en informer les usagers au moyen d'un message diffusé sur les panneaux d'affichage électronique et sur le site de la Ville ;

**Article 4 :** Madame le Commissaire de Police de Sèvres, tout agent de la force publique et agents communaux, Madame le Directeur général des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

- Article 4 :** Copie du présent arrêté sera adressée à :
- Direction de proximité de la zone Ouest de l'Etablissement Public Territorial G.P.S.O 2, rue de Paris - 92196 MEUDON Cedex ;
  - Madame le Commissaire de Police de Sèvres ;
  - Centre de secours des Sapeurs-Pompiers de BOULOGNE-BILLANCOURT ;
  - SITA – Agence de Bagneux – 22, avenue Jean Jaurès – 92220 BAGNEUX ;
  - Service Communication de la ville de Chaville ;

Fait à Chaville, le 24 mars 2020



Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville